

Informations communales



Novembre 2020



Elections cantonales 2^{ème} tour / Gouvernement

Nous vous informons que le bureau de vote pour le 2^{ème} tour des élections cantonales aura lieu à la halle de gymnastique et sera ouvert selon horaires suivants :

Samedi 7 novembre 2020 de 18 h 00 à 19 h 00

Dimanche 8 novembre 2020 de 10 h 00 à 12 h 00

Nous vous prions de respecter les consignes de sécurité mises en place, soit la désinfection des mains et le port du masque obligatoire avant d'entrer dans les locaux ainsi que les distances de sécurité.

Nous vous recommandons toutefois si possible de voter par correspondance.

Merci également de respecter les directives en matière de vote :

- Un seul bulletin dans l'urne ou dans l'enveloppe de vote
- Cumul non autorisé
- Ne pas oublier de signer la carte d'électeur
- Ne pas envoyer dans la même enveloppe le matériel de vote du scrutin fédéral du 29 novembre 2020

Le vote par correspondance doit parvenir à l'administration communale au plus tard par courrier postal le vendredi 6 novembre 2020.

Le dernier relevé sera effectué le vendredi 6 novembre 2020 à 16 h 00 en cas de dépôt dans la boîte aux lettres de la commune.

A louer

La fondation la « Valletaine » met en location :

- Un appartement de 2,5 pces au 1^{er} étage, situé à la Route des Rangiers 7a, à proximité des commerces, pour le prix de CHF 880. --, charges comprises. Libre de suite ou à convenir.
- Un appartement de 2,5 pces au 2^{ème} étage, situé à la Route des Rangiers 7a, à proximité des commerces, pour le prix de CHF 880. --, charges comprises. Libre de suite ou à convenir.
- Un appartement de 2,5 pces au 1^{er} étage, situé à la Route des Rangiers 7, à proximité des commerces, pour le prix de CHF 820. --, charges comprises. Libre de suite ou à convenir.
- Un appartement de 2,5 pces au rez-de-chaussée, situé à la Route des Rangiers 7a, à proximité des commerces, pour le prix de CHF 880. --, charges comprises. Libre de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le secrétariat communal au numéro de téléphone suivant : 032 462 25 88.

Collecte des déchets ménagers

La collecte des déchets du mercredi 18 novembre **est reportée au jeudi 19 novembre 2020** par rapport à la fête de la St-Martin.

Moloks

La commune a reçu les autorisations pour la pose de 5 moloks (3 à la déchetterie, 1 à la Rue de la Poste derrière le cimetière et 1 à la Rue du Breuil). En principe, ces derniers devraient être installés encore cette année, ce qui signifie qu'ils seront fonctionnels au plus tard à partir du 1^{er} janvier 2021 sous réserve d'imprévus.

À la suite des oppositions reçues, le conseil communal étudiera des emplacements pour les 3 autres moloks livrés, en fonction de l'utilisation de ceux qui seront installés.

Cornol bouge 2021

Nous vous informons que nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour Cornol Bouge 2021. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer au bureau communal dans les meilleurs délais.

Subsides caisse maladie des enfants (de la naissance à la fin de la scolarité obligatoire et 16 ans au maximum)

Pour bénéficier de la subvention communale de CHF 20. -- maximum (par mois / par enfant), les parents sont priés de fournir l'attestation d'assurance 2020, y compris les éventuelles subventions cantonales, ainsi que la preuve des paiements des primes 2020 jusqu'au **10.01.2021** au plus tard au bureau communal ou transmettre leur demande par e-mail, accompagnée des documents, à l'adresse info@cornol.ch, avec leur numéro d'IBAN pour le remboursement qui s'effectuera uniquement par virement bancaire.

Vente de sapins de Noël

À la suite d'une forte baisse dans les commandes de sapins de Noël de ces dernières années, le conseil communal a décidé de ne plus vendre de sapins à la population.

Annonces de logements à vendre / à louer

Afin d'améliorer la possibilité de louer/vendre les logements dans le village, nous vous saurions gré de bien vouloir, si vous le désirez, nous informer quand vous avez des annonces pour que nous puissions les mettre sur le site de la commune ainsi que donner les renseignements aux personnes qui nous contactent.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.